

Conformément aux prescriptions de la loi électorale, même s'il ne s'agit que de recommandations et non d'obligations, nous avons préféré supprimer l'édito du Maire, jusqu'aux prochaines élections municipales, qui interviendront les dimanches 23 et 30 mars prochains.

Les modalités du scrutin seront publiées régulièrement par voie d'affichage et sur le site internet de la commune :

Le nombre de conseillers municipaux à élire est de sept (7), pour les communes de moins de 100 habitants.

Les deux conseillers à la Communauté des Communes Duyes et Bléone seront déterminés par l'ordre du tableau du nouveau conseil municipal, le Maire et 1^{er} adjoint.

Pour être candidat à l'élection municipale des 23 et 30 mars 2013, une déclaration de candidature, modèle joint Cerfa n°14996*01, est obligatoire.

Demande à déposer en Préfecture avant le 6 mars 2013 pour les deux tours des 23 et 30 mars 2014, et avant le 25 mars pour le deuxième tour du 30 mars, si le nombre de déclarations de candidatures au premier tour est inférieur à 7. à noter que les voix attribuées à des personnes n'ayant pas fait acte de candidature ne seront pas décomptées lors du vote.

Etat-civil :

En 2013, le 27 novembre, le doyen de la commune, monsieur Léon Maurel nous a quitté dans sa 97^{ième} année.

Activité communale du 2^{ième} semestre 2013

Piste forestière en forêt communale, allongée de 665 mètres avec égalisation et compactage de l'ensemble de la piste avec création d'exutoires de manière à limiter les accumulations d'eau et les mouvements de terrain,

La fermeture de la piste a été rendue nécessaire de par sa nature meuble, non engravée, non renforcée. Afin de conserver une piste en état pour les seuls exploitants, par terrain sec (période d'affouage, ONF, monsieur CHAIX). Exclues les véhicules autres, véhicules de chasse,....

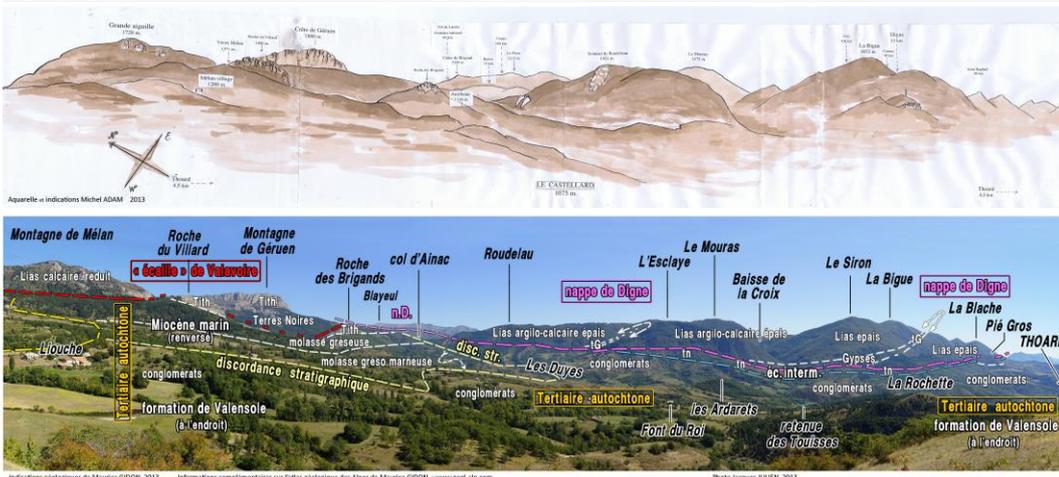




Vieux cimetière du Castellard :

Étanchéité des hauts de murs, parements des parties fragiles, réalisation d'un escalier pour bouclage du circuit piéton autour de l'église.

Conception de la table de lecture, à apposer sur le haut de mur Nord :



Afin de valoriser ce point de vue remarquable, réalisation d'une aquarelle par Michel ADAM et des panoramas photographiques commentés géologiquement par monsieur GIDON, ancien professeur de géologie à l'Université de Grenoble, concepteur et réalisateur d'un atlas géologique des Alpes.

www.geol-alp.com

Le panorama vers l'est depuis le Castellard

Un muret pour la placette à Castellard-Village :

Une équipe du Centre des Feux Nouveaux de Mélan a réalisé bénévolement avec goût et entrain cet ensemble de 3 murets.



Travaux de sauvegarde d'un muret à Mélan-Village :

Afin de sauvegarder 45 m de murets en pierres apparentes le long de l'accès entre grande maison et bâtiment communal à Mélan-Village, étanchéité et cunette réalisées.



Travaux sur le réseau d'eau communale :

- 60 mètres de canalisation en 110mm remplacés en décembre dans le secteur Pécoulet en prolongement de la canalisation neuve depuis Fontbarlière. A cette occasion, le branchement de la maison de Pécoulet a été renouvelé et une borne antigel de comptage mise en place en limite de propriété.
- Deux branchements individuels réparés suite à des ruptures de canalisations 25 mm au Colombier et à Pécoulet.

○

Balilage par la Communauté des communes et le Conseil Général des sentiers de randonnées sur les sept communes de la vallée des Duyes et Bléone, dont Le Castellard-Mélan :

Circuit du Vieux-Mélan au départ de Mélan



Circuit des Brigands au départ du col de l'hysope ou de Mélan



Col de Fontbelle et crête de Géruen
Grotte St Vincent
Grande Aiguille

Les cartes de randonnées Duyes/Bléone et Massif des Monges sont en vente à l'Office du Tourisme de Digne les Bains



Herbier
Alpes-de-Haute-Provence
Photos Jean-Marc Delaye

Bon de commande pour le livre de photographies
« Herbier »

Le regard d'un photographe sur la beauté et la diversité des fleurs et plantes en Haute-Provence.

210 pages, format 21 x 21 cm, plus de 700 plantes et fleurs des Alpes-de-Haute-Provence, dans une mise en page originale et inédite, 1230 photos de qualité, sur un papier de 150 gr/m² qualité photo.

Un livre d'artiste original avec une présentation peu commune, et un tirage limité en nombre d'exemplaires. Dédicace personnalisée possible, si souhaité.

Pensez-y pour vous et vos cadeaux. Ce livre est mis en vente au prix de 35 €, et il vous sera envoyé sur commande, par colis postal.

IDÉE CADEAU

Je souhaite recevoir ce livre « Herbier » de Jean-Marc Delaye au tarif de 35 € par exemplaire. Pour cela, complétez et renvoyez ce coupon accompagné d'un chèque, à l'adresse suivante : **Jean-Marc DELAYE, Pécoulet et Passevalle, 04380 Le Castellard-Mélan** adresse mail : jmarcdelaye@aol.com

PRIX : 35 €
Port : 5 €
TOTAL : 40 €
Date :
Signature

Nom : Prénom :
Adresse :
Tel. ou Courriel :

Culture, Esthétique et Patrimoine botanique local :

A signaler le remarquable et magnifique ouvrage de Jean-Marc Delaye du Castellard-Mélan qui en a réalisé les photos, la conception et la mise en pages



Nomination au Centre des Feux Nouveaux de Mélan :

L'Association des Scouts et Guides de France a recrutée Coralie GAUTIER GODDEFROY au poste de Directrice du Centre des Feux Nouveaux en Novembre 2013.

Après deux années d'étude au Centre de Formation des Apprentis de la CCIT04 (Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale) à Digne-Bains, Coralie a obtenu un Brevet de Technicienne Supérieure en Animation et Gestion Touristique Locale en Juillet 2013.

Nous lui adressons nos félicitations et tous nos voeux de réussite au sein de cette structure si bien intégrée au territoire de la commune.



Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014

Commune du Castellard-Mélan	
Population municipale	55
Population comptée à part :	3
Population totale	58
Commune du Castellard-Mélan	
1. Population recensée en 2013 : 65	
dont : - ménages : 65	
- communautés : 0	
- personnes sans abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 0	

Résultat du recensement 2013 :

La population légale déterminée par l'Insee sert de base au calcul de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) attribuée annuellement par l'Etat.

Au-delà du recensement il est à noter que douze enfants de la commune sont scolarisés à ce jour. Un tel dynamisme démographique est à encourager pour la survie de notre pays haut-provençal. Neuf enfants sont scolarisés en primaire et trois dans le secondaire.